Section 2.—Enseignement technique et professionnel.

Jusqu'aux environs de 1880, on s'occupait fort peu d'enseignement professionnel dans les écoles; c'est vers cette époque que les collèges commerciaux commencèrent à s'ouvrir dans les grandes villes.

Les cours commerciaux furent les premières matières techniques introduites dans les programmes scolaires; ils prirent place dans le programme des lycées d'Ontario et du Manitoba en 1899, de la Colombie Britannique en 1905, de la Saskatchewan et de l'Alberta vers la même époque. Dans la province de Québec, les collèges classiques y pourvoyaient depuis longtemps pour l'avantage de ceux de leurs élèves qui ne se destinaient pas aux carrières libérales, lorsque l'École des Hautes Études Commerciales fut fondée à Montréal en 1907.

L'agriculture fut tout d'abord enseignée dans des collèges spéciaux tels que le Collège Agricole d'Ontario, institution gouvernementale fondée à Guelph en 1874; le Collège Agricole de la Nouvelle-Écosse en 1888, le Collège Agricole du Manitoba en 1903, le Collège Macdonald de Ste-Anne de Bellevue, Qué., en 1907. Le Collège Agricole de Ste-Anne de la Pocatière, Qué., le premier de ce genre au Canada et le second sur ce continent, existait depuis 1859 et l'Institut Agricole d'Oka, depuis 1890. Le Collège Vétérinaire d'Ontario, fondé à Toronto en 1862, fut l'une des premières institutions de son genre sur le continent; pendant de nombreuses années la plupart de ses élèves venaient des États-Unis. En 1908, il fut acquis par le gouvernement d'Ontario et en 1922 a été transféré à Guelph.

C'est sous la forme de travaux manuels pour les garçons que l'apprentissage des métiers s'introduisit à l'école; on y adjoignit pour les filles l'initiation aux soins du ménage. A l'origine, ces travaux manuels avaient surtout pour but d'apprendre aux enfants l'usage des outils; c'était tout à la fois une agréable diversion à leurs études en même temps qu'un moyen pour l'élève de manifester ses aptitudes. Un programme de travaux manuels fut établi dans les écoles d'Ontario en 1883 et en 1891 dans celles de la Nouvelle-Écosse, où il devint obligatoire en 1893 pour les candidats instituteurs faisant leurs études de pédagogie. Dans les Provinces des Prairies cet exemple fut suivi dès les premières années de ce siècle.

Mais ce fut au cours de la seconde décade de ce siècle que l'enseignement technique et professionnel prit un large essor. Après la publication du rapport du Dr Seath sur l'"éducation au point de vue industriel" et le rapport de la commission d'enquête de 1910 sur l'"enseignement technique et professionnel" publié en 1913, l'enseignement technique fit de rapides progrès, accélérés par l'aiguillon de la nécessité des fabrications pendant la guerre. Dès 1915, l'enseignement professionnel en Ontario était professé dans les écoles d'apprentissage, dans les écoles techniques et dans les écoles d'art; la même année, une grande école technique s'ouvrait à Toronto. Les écoles techniques Kelvin et St-John, de Winnipeg, datent de 1911 et la grande école technique de Montréal de la même année.

Aide du gouvernement fédéral.—Quoique l'instruction du peuple soit du ressort des provinces, le gouvernement fédéral, comprenant l'importance nationale de l'enseignement professionnel, fournit des fonds supplémentaires pour l'accomplissement de cette œuvre. En 1913 fut passée la loi d'instruction agricole attribuant aux provinces \$10,000,000 payables en dix ans, pour favoriser l'enseignement agricole. En 1919, une somme égale fut votée en faveur de l'enseignement technique; payable en dix années, elle est distribuée entre les provinces proportionnelle-